



# Présentation Adjoints de Secteur

Jeudi 19 juin 2014

# Pourquoi des Adjointes de Secteur ?

- Les dispositions de la Loi «**démocratie de proximité**» du 27 février 2002 ouvre cette faculté aux villes de plus de 20 000 habitants avec pour missions :
- Veiller à l'information des habitants
- Favoriser la participation à la vie du quartier
- Traiter au plus près les doléances des Administrés en relayant leurs demandes auprès des différents services et autorités compétentes
- Rapprocher les instances municipales des habitants du quartier

# Pourquoi des Adjoints de Secteur ?

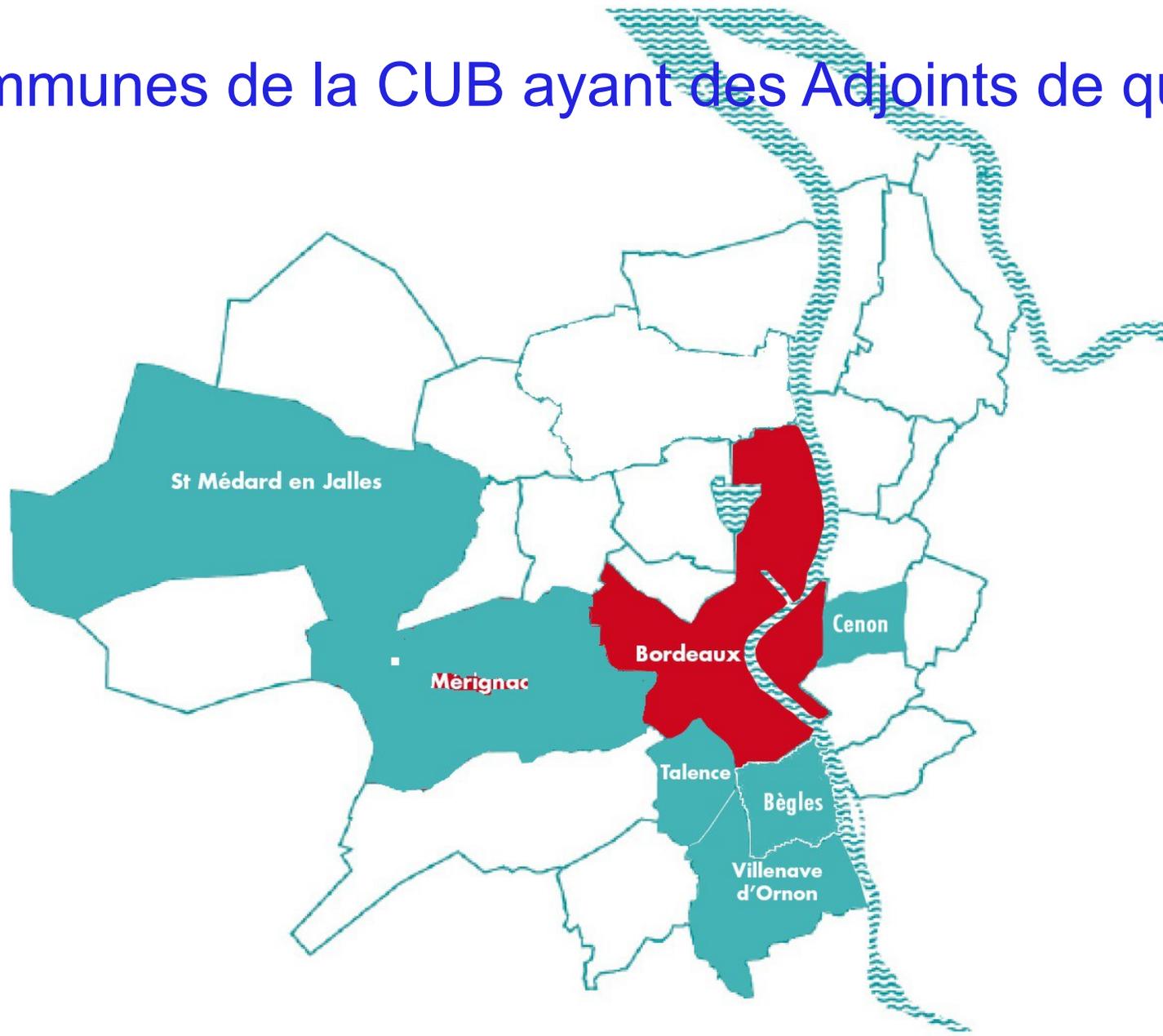
**Plus de proximité**

=

**Meilleure efficacité**

**Plus grande rapidité de réponse**

# Communes de la CUB ayant des Adjointés de quartier



# Pourquoi des Adjoints de Secteur ?

→ Ni un niveau supplémentaire

→ Ni un guichet unique

Mais

→ Une nouvelle entrée polyvalente

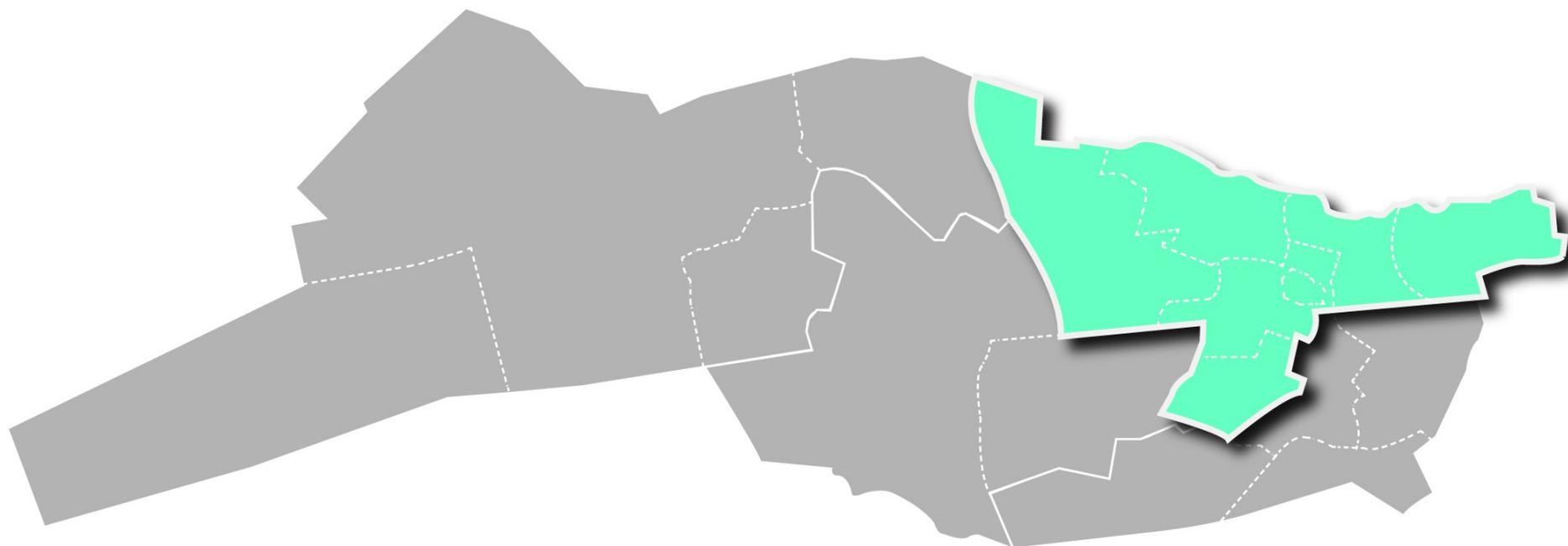
→ Une vraie mise en réseau des demandes et des informations

→ Une coordination de l'ensemble des Adjoints thématiques au service des demandes des quartiers

# Quels Secteurs ?

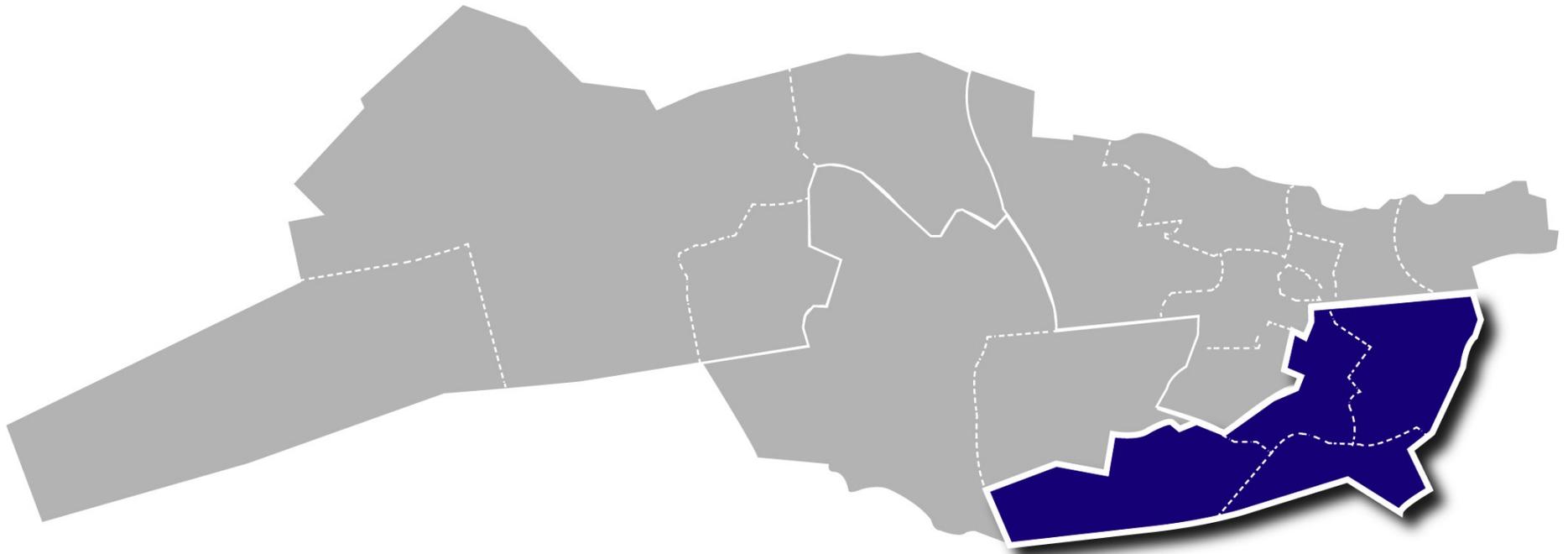
- 4 secteurs= 4 Adjointes dédiés
- 4 périmètres respectant le contour des quartiers
- 4 périmètres à thématique propre

# Secteur 1



- Verthamon Haut-Brion, Les Echoppes Le Vallon, Le Casino, Le Bourg, Sardine, Noes, Le Monteil
- 18 000 hab

# Secteur 2



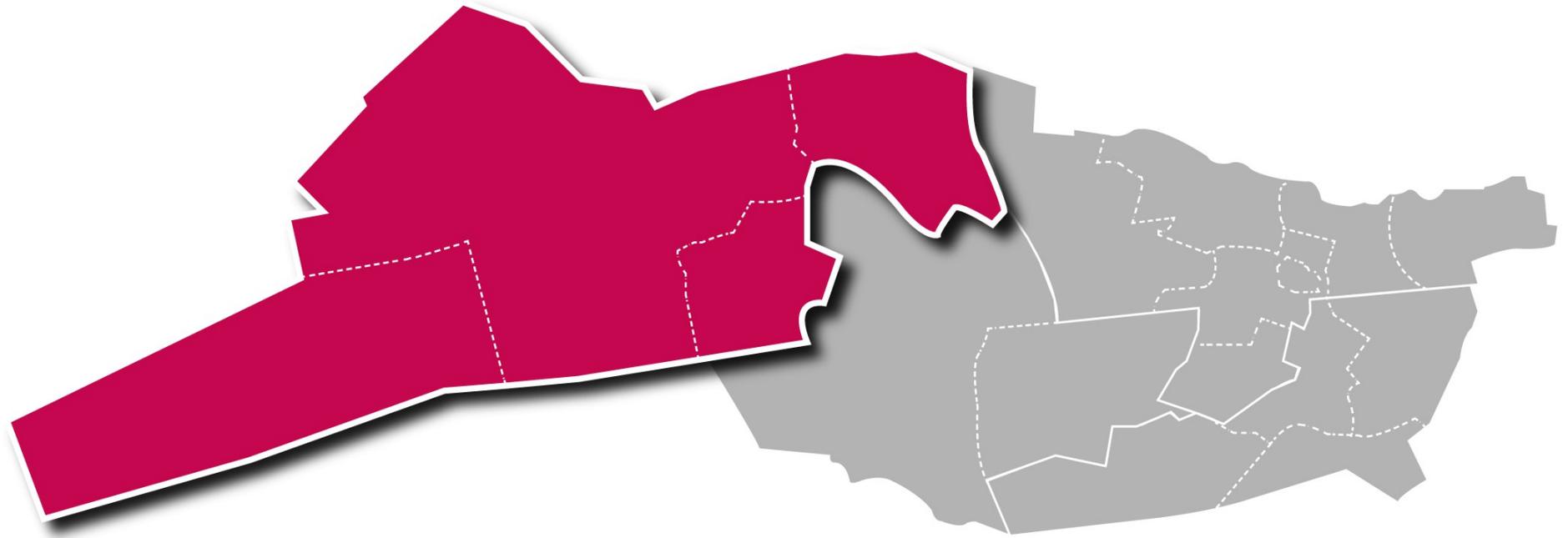
- Brivazac-Candau, Chiquet-Fontaudin, La Paillère-Compostelle, Saige
- 14 500 hab

# Secteur 3

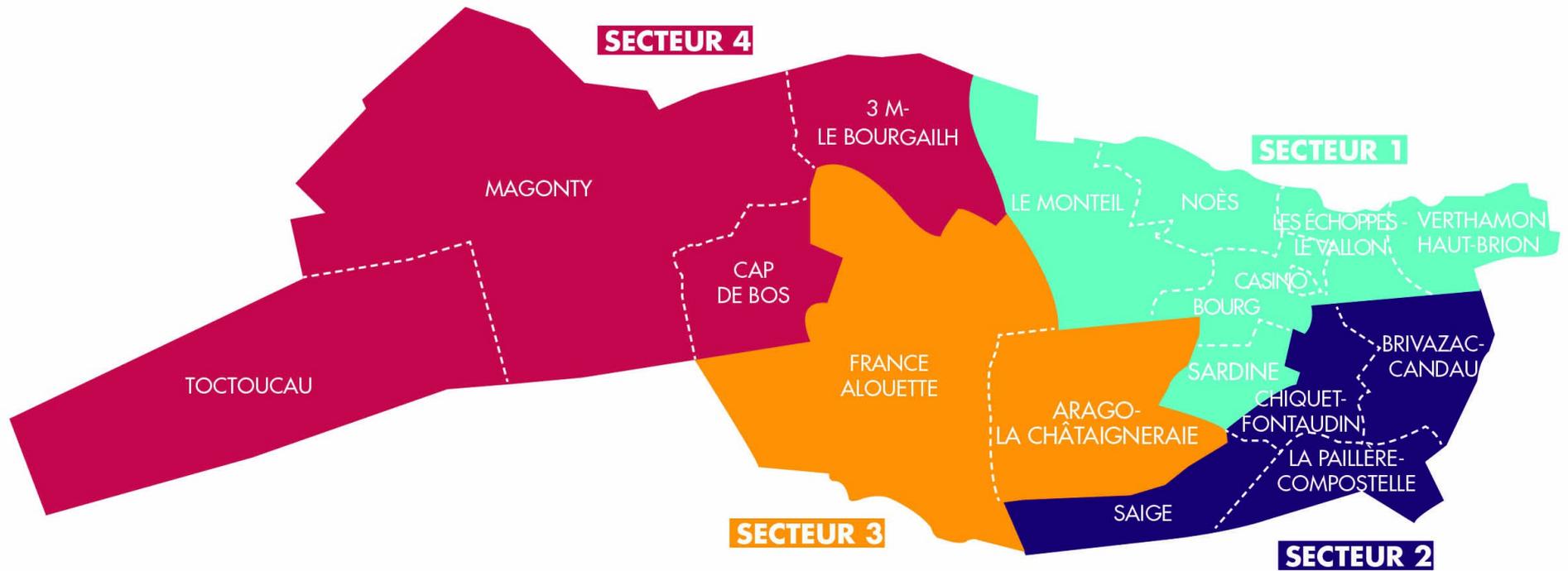


- France-Alouette, Camponac-Chataigneraie-Ladonne-Arago-Pontet-Sauvage
- 15 000 hab

# Secteur 4



- 3M Bourgailh, Cap de Bos, Magonty, Toctoucau
- 12 500 hab



**SECTEUR 1**

Verthamon Haut-Brion,  
Les Échoppes-Le Vallon, Casino,  
Bourg, Noès, Sardine et Le Monteil

**SECTEUR 2**

Brivazac-Candau,  
La Paillère-Compostelle,  
Chiquet-Fontaudin et Saige

**SECTEUR 3**

Arago-La Châtaigneraie et  
France Alouette

**SECTEUR 4**

3M-Le Bourgailh, Cap de Bos,  
Magonty et Toctoucau

# Organisation type d'un secteur

- Un lieu d'accueil dans chaque secteur prenant la forme d'une Mairie Annexe  
(Secrétariat, agents voyers rattachés)
- La délibération du Conseil Municipal renvoie à une délibération ultérieure l'organisation précise de chaque Conseil de Secteur, après une phase de concertation

# Organisation type d'un secteur

## Composition et mode de fonctionnement

### Options possibles :

- Un Conseil de Secteur sous forme de réunion publique
- Une commission permanente de secteur
  - Avec les représentants de quartier
  - élargie avec des électeurs tirés au sort et des acteurs représentatifs du milieu associatif et économique.
- Rapport annuel de l'activité des Secteurs communiqué au Conseil Municipal

# Calendrier proposé

- Juillet-Novembre: Concertation
- Décembre-Janvier: vote en Conseil Municipal